



LIFESAVING SOCIETY®  
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

*The Lifeguarding Experts*  
*Les experts en surveillance aquatique*

## **Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick 2025**

Trousse d'inscription et de renseignements

### DATE

Samedi le 1 mars 2025

### HÔTE

Centre Aquatique et Sportif de Dieppe

111 rue Aquatique,

Dieppe, NB

Téléphone: 506 877 7881

### CHAMPIONNATS

Cette compétition est sanctionnée par la Société de sauvetage Nouveau-Brunswick. Les règlements de l'événement seront déterminés par cette trousse de renseignements, ainsi que par les sections 2 et 3 du *Règlements de compétition de l'ILS (révision 2023)* la section 2 du *ILS Short Course Pool Events Addendum (2020 Edition)* et le *Manuel pour les compétitions canadiennes (édition 2019)*. Le *Règlements de compétition de l'ILS* peut être consulté ou téléchargé [ici](#)

### ADMISSIBILITÉ ET DROITS DE PARTICIPATION

Les championnats du Nouveau-Brunswick sont organisés pour les sauveteurs de bonne foi qui ont démontré un engagement envers le sauvetage. Ce sont des personnes qui se considèrent des sauveteurs en premier et des compétiteurs en second. La Société de sauvetage considère qu'il est contraire à l'éthique de recruter des compétiteurs pour leur capacité athlétique de haute performance et qui possèdent des compétences faibles en sauvetage, ou simplement pour des raisons pratiques en vue de compétitionner. Les employeurs, le personnel de gestion d'un club et les entraîneurs sont la clé qui permet de prévenir ces pratiques qui contreviennent au code d'éthique et ils doivent mettre l'accent sur un comportement qui promeut le fait de « jouer selon les règles ». La conduite personnelle des gestionnaires et des entraîneurs se mesure par le code d'esprit sportif de l'ILS.

Les championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick sont accessibles aux membres individuels, aux clubs affiliés ou aux membres affiliés en règle. Un membre affilié ou un membre individuel est en règle à moins que leur statut d'athlète enregistré ou de membre individuel n'ait été révoqué par la Société de sauvetage.

Pour être admissibles à la compétition, les compétiteurs doivent :

- détenir une certification à jour (à l'intérieur des 24 mois qui suivent la date de certification) de Médaille de bronze, Croix de bronze ou de Sauveteur national (n'importe quelle option)
- être âgé d'au moins 15 ans au 31 décembre 2025.
- être un athlète enregistré (télécharger le formulaire d'enregistrement de l'athlète au [www.sauvetagesportif.ca](http://www.sauvetagesportif.ca) ou à partir du [www.sauvetagenb.ca](http://www.sauvetagenb.ca)).

Les compétiteurs doivent être membres du même club affilié ou être des employés du même membre affilié de la Société de sauvetage.

Un club peut être formé de n'importe quel nombre de compétiteurs, cela peut s'ajouter à n'importe quel personnel de gestion ou d'entraîneurs non compétitifs.

Les compétiteurs peuvent compétitionner pour un seul club ou pour un seul membre affilié à la fois.

Les compétiteurs ont la permission de s'inscrire une seule fois à chacune des épreuves.

## CATÉGORIES

Les compétiteurs ont la permission de s'inscrire une seule fois à chacune des épreuves.

- **Moins de 16 ans (U16)** : Les compétiteurs doivent être âgés d'au moins 15 ans au 31 décembre 2020
- **Moins de 19 ans (U19)** : Les compétiteurs doivent être âgés d'au moins 16 ans et d'un maximum de 18 ans au 31 décembre 2025.
- **Libre** : Les compétiteurs doivent être âgés d'au moins 15 ans au 31 décembre 2025.
- **Épreuves par équipe** : Les compétiteurs de la catégorie jeunesse sont admissibles à la compétition en tant que membre d'une épreuve par équipe de la catégorie Libre. Les compétiteurs de la catégorie Libre ne sont pas admissibles à la compétition en tant que membre d'une équipe dans la catégorie jeunesse. Les compétiteurs peuvent seulement nager une seule fois par équipe.

## HORAIRE DES ÉPREUVES

Les catégories libre et jeunesse auront lieu chez les hommes et chez les femmes. Les athlètes des catégories jeunesse et Libre compétitionneront dans les épreuves ci-dessous.

### *Jeunesse*

#### Épreuves individuelles

- Nage avec obstacles (100 m)
- Portage d'un mannequin avec palmes (100 m)
- Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)
- Sauveteur d'acier (100 M)

#### Épreuves par équipe

- Lancer de la corde
- 4x50 m Relais de sauvetage combiné (mixe)

## Libre

### Épreuves individuelles

- Nage avec obstacles (200 m)
- Portage d'un mannequin avec palmes (100 m)
- Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)
- Sauveteur d'acier (200 M)

### Épreuves par équipe

- Lancer de la corde
- 4x50 m Relais de sauvetage combiné (mixe)

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être reçues avant midi le vendredi 21 février 2025. Des remboursements ne seront pas émis pour les clubs ou pour les compétiteurs qui ne se présentent pas aux championnats.

## FRAIS D'INSCRIPTION

Frais de compétition (payés par tous les compétiteurs) 75,00 \$

## INSCRIPTION

Toutes les personnes et les clubs doivent s'inscrire avant les championnats en respectant les procédures établies. Les frais d'inscription doivent être payés avec l'inscription de l'équipe.

Les clubs peuvent inscrire un nombre illimité de compétiteurs dans chaque épreuve individuelle.

Les clubs peuvent inscrire un nombre illimité d'équipes dans chaque épreuve par équipe.

Les temps doivent être soumis pour les épreuves individuelles et pour les épreuves par équipe. Les compétiteurs et les équipes seront classés en fonction des temps donnés à l'inscription. Consultez la section Pondération de cette trousse de renseignements.

Chaque inscription complétée doit inclure les items suivants :

- le formulaire d'inscription avec le paiement
- le formulaire de dispense et d'exonération
- le formulaire d'inscription aux épreuves
- soit le numéro d'athlète enregistré pour chaque athlète, ou une demande d'enregistrement de l'athlète complétée.

Faites parvenir le formulaire d'inscription avec le paiement au complet; mandat (ou chèque libellé au nom de : Société de sauvetage), Visa, American Express ou MasterCard à :

Société de sauvetage

70 rue Melissa

Fredericton, N.-B. E3A 6W1

Téléphone: 506 455 5762

Courriel: [info@sauvetagenb.ca](mailto:info@sauvetagenb.ca)

## PONDÉRATION

La pondération sera utilisée lors des Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick. Dans les épreuves en piscine, la pondération est basée sur les temps que les athlètes ont soumis avec leur inscription à des épreuves spécifiques. Les meilleurs temps de l'athlète au cours des 12 derniers mois avant la date limite de la compétition doivent être inscrits sur le formulaire d'inscription. Les athlètes seront classés d'après les temps soumis. Les athlètes qui ne soumettent pas leurs temps seront considérés comme ayant les temps les plus lents. Le classement des athlètes avec des temps identiques sera déterminé par un tirage au sort.

Les concurrents masculins et féminins peuvent être pondérés ensemble pour chaque épreuve en fonction des temps d'entrée soumis avec l'inscription.

### *Finales:*

Aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick toutes les épreuves devront avoir lieu en tant que finales chronométrées. C'est-à-dire que chaque compétiteur effectue l'épreuve une seule fois. Le classement final du compétiteur sera déterminé en fonction du temps obtenu par celui-ci.

Remarque : Les championnats du Nouveau-Brunswick sont de petites compétitions. Le fait de combiner les éliminatoires a pour résultat de tenir de meilleures courses pour les athlètes et pour les spectateurs, mais cela permet aussi une gestion plus efficace des temps disponibles auprès des installations.

## POINTAGE

Les épreuves individuels et par équipes aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick se verront attribuer des points de la façon indiquée dans le tableau suivant.

CLASSEMENT	POINTS
1 <sup>st</sup> Place	20
2 <sup>nd</sup> Place	18
3 <sup>rd</sup> Place	16
4 <sup>th</sup> Place	14
5 <sup>th</sup> Place	13
6 <sup>th</sup> Place	12
7 <sup>th</sup> Place	11
8 <sup>th</sup> Place	10

Les clubs peuvent avoir plusieurs inscriptions aux épreuves. Le système de blocage des points ne sera pas utilisé.

## TROPHÉES

Les trophées seront remis aux personnes et aux équipes qui termineront aux 3 premières places du classement de toutes les épreuves aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick.

Le club du Nouveau-Brunswick avec le pointage le plus élevé sera déclaré Champions surveillants-sauveteurs et il se verra remettre un trophée.

## HORAIRE DES ÉPREUVES

Les épreuves tenues aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick auront lieu de façon à respecter les règlements et les descriptions des épreuves indiqués dans cette trousse de renseignements. Pour les descriptions, les règlements et les procédures des épreuves qui ne sont pas compris dans cette trousse de renseignements, les *Règlements de compétition de l'ILS* ainsi que le *ILS Short Course Pool Events Addendum* seront utilisés comme références.

### *Nage avec obstacles (100 m et 200 m)*

Consulter la section 2.1 du *ILS Short Course Pool Events Addendum* et la section 3.7 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

### *Portage d'un mannequin avec palmes (100 m)*

Consulter la section 2.4.2 du *ILS Short Course Pool Events Addendum* et la section 3.10 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

### *Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)*

Consulter la section 2.5 du *ILS Short Course Pool Events Addendum* et la section 3.11 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

### *Sauveteur d'acier (100 m et 200 m)*

Consulter la section 2.6 du *ILS Short Course Pool Events Addendum* et la section 3.12 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

Remarque: Lors de l'épreuve sauveteur d'acier (100 m), le manieur relâche immédiatement le mannequin lorsque le compétiteur touche le mannequin (pas le mur). Événement et disqualification selon les règlements.

### *Lancer de la corde (12.5 m)*

Consulter la section 3.14 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

Limite de temps : Les lanceurs doivent lancer la corde correctement et tirer la victime jusqu'au mur d'arrivée en moins de 60 secondes.

### *Medley Relay - mixed (4 x 50 m)*

Consulter la section 2.9 du *ILS Short Course Pool Events Addendum* et la section 3.17 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

Remarque: Cette épreuve est mixte et chaque équipe doit être composé de 2 hommes et 2 femmes.

# CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE EN PISCINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## HORAIRE

Samedi 1 mars 2025

TEMPS	ACTIVITÉ
8h 00	Réunion des officiels
8h 15	Réunion des entraîneurs
8h 30	Échauffement des compétiteurs
9h 00	Finales chronométrées <ul style="list-style-type: none"><li>- Nage avec obstacles (100/200 m)</li><li>- Lancer de la corde</li><li>- Portage d'un mannequin avec palmes (100 m)</li><li>- Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)</li><li>- Relais de sauvetage combiné - mixe (4 x 50 m)</li><li>- Sauveteur d'acier (100/200 m)</li></ul>
12h 30	Remise des trophies

NEW BRUNSWICK POOL LIFESAVING CHAMPIONSHIPS  
WAIVER & RELEASE FORM

Please read carefully before signing.

CONDUCT

I agree to abide by the rules, regulations and code of conduct of the championships, and further to behave in a manner consistent with ideals of good sportsmanship.

VOLUNTARY ASSUMPTION OF RISK

As a competitor in a lifeguard or lifesaving competition, I recognize that there are certain risks inherent in the activity as a result of factors including but not limited to, stress, number of people, water temperature and conditions. I have prepared myself for the competition and know of no factor or condition which should be disclosed to the organizers or which would make it unsafe for me to compete. I voluntarily assume all risks, both physical and legal including but not restricted to, loss of or damage to property, and personal injury including permanent disability or death.

WAIVER OF LIABILITY

As a condition of entry and in consideration of my application as an individual or as a part of a team being accepted, I hereby waive my right to make any claim, whether for negligence or otherwise against the Lifesaving Society, the host, the facility operator, owner or occupier, the sponsors, the organizing committee or any of the servants, agents, affiliates, volunteers, judges, officials or other persons involved in the organization or running of the competition, events or associated activities. I further agree to indemnify and hold harmless all of the above, from any claim made on my behalf or as a result of injury to my person or property. I recognize that competitors are responsible for their own medical coverage.

Model Release

I transfer to the Lifesaving Society all rights whatsoever which I have in photographs and/or videos which photographers may have taken. I consent to the use of the photographs/videos for all purposes whatsoever, including without limitation, television, publications, and any trade or advertising purposes.

I have carefully read and understood the four conditions of entry and in consideration for being allowed to compete, I have executed them voluntarily intending to be bound thereby and intending these conditions to be binding of my heirs, personal representatives and assigns.

Print Name	Signature (Parent if under 19)	Date
<i>(Coach)</i>		

## Registration Form

Please use one form for each Affiliate or club (Type or BLOCK letters only).  
Each completed registration must include this form along with Event Entries.

### Contact Info

Club or Affiliate:	Coach Name:
Mailing Address:	City:
Province:	Postal Code:
Phone #:	Email:

### Registration

Competitors	Price	Total
	@ \$75.00 per Competitor	

### Payment Info

Payment: <input type="checkbox"/> Cheque <input type="checkbox"/> Affiliate Invoice	<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> Debit <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> AMEX
Affiliate number:	Credit Card #:
Expiry date:	CVV:
Cardholder's name:	Cardholder's signature:

**Send to:** Lifesaving Society New Brunswick **Attention:** 2025 Competition Registration

**Email:** [info@lifesavingnb.ca](mailto:info@lifesavingnb.ca)

